



NOUVEAUTÉ!

# LA COMMUNICATION un lien simplifié

## LES NOUVELLES DES SÉJOURS

L'ARPEJ-Rezé propose cet été à chaque famille ayant un enfant inscrit sur un séjour d'avoir des nouvelles via une application que vous pourrez télécharger sur votre téléphone :



Les équipes d'animation communiquent avec vous en publiant des photos, des textes, un calendrier des activités etc... Attention nous ne demandons pas aux équipes de communiquer avec vous tous les jours et d'un séjour à l'autre la fréquence des messages pourra donc être différente. Vous aurez même la possibilité d'envoyer à vos enfants une petite carte postale virtuelle.

Vous recevrez au moment de la confirmation de votre inscription le lien vers cette application et le code du séjour de votre enfant.

**IMPORTANT :** L'application ne sera accessible que par un code personnalisé et le contenu est diffusé de manière sécurisée. Ce que vous verrez sera propre au séjour de votre enfant et vous seul.e verrez certains contenus.

En ce qui concerne la confidentialité, l'application a été contrôlée et validée par la CNIL. Les serveurs sont domiciliés en France et cryptés selon les normes en vigueur.

SUIVEZ-NOUS   



13/16 ANS

ÉTÉ 2024



## LE SÉJOUR Irlande (International)

UN BEAU VOYAGE

DU 10 AU 19 JUILLET



NOS PARTENAIRES POUR VOS LOISIRS



# LE DÉPART DU SÉJOUR et l'arrivée



## ATTENTION !

Départ et retour à l'aéroport Nantes Atlantique au niveau du point d'information dans le Hall.

Pour le départ, rendez-vous à **14h00**  
L'avion Nantes / Dublin décollera le **10/07/2024**  
à **16h45**, arrivée prévue à 17h25. Voici les coordonnées du vol : Vol Aer Lingus EI 539.

Pour le retour, rendez-vous à **16h15**  
L'avion Dublin / Nantes décollera le **19/07/2024**  
à **13h20**, arrivée prévue à 16h05. Voici les coordonnées du vol : Vol Aer Lingus EI 538.



## L'HÉBERGEMENT

### INVOLVE YOUTH PROJECT MEATH

Les **7 premiers jours** nous sommes accueillis par l'association « Involve Youth Project Meath » à **Mullingar dans un hébergement de groupe en dortoir collectif**. Les jeunes participeront aux tâches de la vie quotidienne en organisant un planning de répartition des tâches. Les **3 derniers jours** seront réservés à la **visite de Dublin, hébergement en auberge de jeunesse**.



## LES ACTIVITÉS

Le programme d'activité sera préparé avec les animateurs du groupe Irlandais. Visites culturelles, grands jeux et activités sportives seront au programme telles que Kayak, escalade, randonnées. **Le groupe de jeunes français se réunira 2 ou 3 fois entre la mi-mai et la fin juin pour préparer leur séjour et faire connaissance.**

## LE PASS NAUTIQUE

### LE TEST D'AISANCE AQUATIQUE

Le pass nautique est obligatoire pour toutes les activités nautiques (voile, surf, kayak...). Si votre enfant ne l'a pas (*passé dans les écoles de Rezé*), possibilité de le passer le **samedi 15 juin entre 14h et 17h** à la piscine de Rezé. **Réservation obligatoire** auprès du secrétariat de l'ARPEJ-Rezé. Venir à la piscine avec fiche «attestation pass nautique» (*disponible sur le site de l'ARPEJ-Rezé*), pré remplie et un justificatif d'identité de votre enfant (carte d'identité, livret de famille ou carte de bus avec photo).

## LES RÈGLES DE VIE

Les règles de vie sont établies en début de séjour et peuvent être modifiées et améliorées par le groupe après concertation et acceptation de l'équipe d'animation.

L'organisation de la **vie collective** est prise en charge par tous les participants (préparation des repas, vaisselle, rangement, ...).



L'usage abusif du **téléphone portable** peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour et il n'est pas conseillé de l'apporter.

Toute attitude agressive ou violente est proscrite afin que chacun puisse être respecté. La mixité est interdite dans les chambres, les douches et autres lieux d'intimité. En cas de non-respect de ces interdits fixés par la loi, l'éviction immédiate du séjour est possible entraînant ainsi un retour à Rezé au frais de la famille.

Après un sondage lors de la réunion séjour, la consommation de cigarette peut être tolérée après accord des parents avec des règles strictes et des créneaux limités dans un lieu défini.

## LES DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Pour pouvoir partir sur ce séjour, chaque jeune devra avoir une carte d'identité ou un passeport en cours de validité pendant toute la durée du séjour, l'autorisation de sortie du territoire et la carte européenne d'assurance maladie. L'autorisation de sortie du territoire est un service en ligne que vous pouvez trouver à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/15646-01>  
Pour le kayak l'attestation d'aisance aquatique est nécessaire.

## LES TRAITEMENTS MÉDICAUX

Si votre enfant suit un traitement médical, il est important de transmettre les **ordonnances** et les **médicaments** directement au **directeur.trice** du séjour. Aucun médicament (paracétamol, sirop,...) ni produit (anti-moustiques,...) ne doit être placé dans la valise de votre enfant. En cas de maladie ou d'hospitalisation, l'association prendra en charge les frais médicaux et vous les rembourserez ensuite.



## L'ARGENT DE POCHE ET OBJETS DE VALEUR

La monnaie utilisée en Irlande est l'euro. Tout est compris dans le cout du séjour, le montant de l'argent de poche que vous souhaitez donner à votre enfant est de votre responsabilité. Les adolescents sont ensuite responsables de leur argent de poche. Ils le gardent donc dans leurs affaires. Le directeur informera les familles si il propose un autre mode de gestion. Pour autant, cette démarche n'est pas imposée par l'association et reste une décision du directeur. En cas de perte ou de vol, **l'argent de poche ainsi que les objets de valeurs ne seront pas remboursés** par l'association.

Nous préconisons de ne **pas apporter d'objets de valeur** (bijou, console et appareil photo). En cas de perte ou de vol, ils ne seront pas pris en charge par l'association.